



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Business Management and Consulting Services Division  
/ Division des services de gestion des affaires et de  
consultation

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

10C1, Place du Portage

Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> TRAINING CAPABILITY DEVELOPMENT	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8486-163226/D	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 013
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8486-163226	<b>Date</b> 2017-12-05
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZG-402-31860	
<b>File No. - N° de dossier</b> 402zg.W8486-163226	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-12-20</b>	<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Lalonde, Martin	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 402zg
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 469-3955 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**La modification 013 est apporté afin de :**

- 1. Répondre aux questions suivante;**
- 2. Modifier la date de clôture;**
- 3. Clarifiez les critères techniques obligatoires TO.1, TO.2 et TO.3; et**
- 4. Clarifiez les Critères cotés TC.1.1, TC.1.2, TC.1.3 et TC.1.4**

**1. Réponses aux questions suivantes:**

**Question 52a) :** «Veuillez-vous reporter à l'amendement 11, Q & R # 47. En examinant la réponse à la question, il semblerait que les numéros de position K-032 et G-007 ont été ajoutés par inadvertance à la liste des numéros de postes touchés par cette période de questions.

En se référant à la DP à l'addenda 1 de l'annexe 1, l'index des profils de poste des ressources de base, il n'y avait jamais une exigence pour ces personnes d'avoir une qualification AFAY ou AFAZ. L'État pourrait-il confirmer que ces deux (2) postes ont été inclus par erreur dans la réponse à la question no 47 et que les exigences relatives à ces postes énoncées dans le document de la DP demeurent en vigueur?

**Réponse 52a).** K-032 et G-007 n'ont pas été ajoutés par inadvertance à la liste. Les ressources de base remplissant ces postes doivent avoir obtenu la qualification AFAZ ou AFAY. Les experts en simulation virtuelle, tout comme les experts JCATS, CAST (ABACUS) et OneSAF, exigent une compréhension détaillée des opérations terrestres, combinée à une expertise en simulation. Certes, il y avait une omission de cette qualification dans la description de poste, mais la description indiquait:

« a. Posséder l'expérience militaire suivante :

- i. *la gestion ou la supervision des activités d'instruction à l'échelon de l'unité ou de la brigade;*
  - ii. *un emploi à titre d'instructeur ou de personnel d'instruction à un établissement d'instruction des FAC ou d'un établissement équivalent de l'OTAN ou de l'ABCA;*
  - iii. *un emploi à titre de membre d'une organisation de quartier général à l'échelon de la brigade, de la division ou national;*
  - iv. *l'organisation et la prestation d'une instruction collective militaire à l'échelon de la brigade.*
- b. *Posséder au moins deux (2) ans d'expérience militaire en gestion d'une organisation d'au moins 100 personnes et en supervision des opérations, de la gestion du personnel, de la gestion financière et de la logistique.*
- c. *Posséder au moins quatre (4) ans d'expérience de l'utilisation de systèmes dans la conception, le développement et la prestation d'événements d'instruction jusqu'à l'échelon de la brigade. »*

Pour atteindre les exigences énumérées ci-dessus, moins le paragraphe b, un minimum de AFAY est requis et c'est pourquoi les K-032 et G-007 ont été modifiés à la question 47 de l'amendement 11 pour refléter cela.

Notez qu'il y a une erreur dans la version française de la DP qui comprend une qualification additionnelle pour les postes K-028, K-029, K-030, K-031, K-037, E-002, E-003, P -002, P-003, V-002, V-003, G-002, G-003 et G-004 (voir les paragraphes 2.b.iii.) qui stipulait: « un emploi à titre de membre d'une organisation de quartier général à l'échelon de la brigade, de la division ou national. » Cette qualification

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-163226/D  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-163226

Amd. No. - N° de la modif.  
013  
File No. - N° du dossier  
402ZG.W8486-163226

Buyer ID - Id de l'acheteur  
402ZG  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

était initialement énoncée dans la DPI, mais a été retirée de la version anglaise de la DP, mais pas de la version française. Cette déclaration de qualification doit être retirée de la version française de la DP.

**Question 52b) :** En soumettant la question initiale demandant la modification du libellé pour refléter celle des exigences obligatoires pour les ressources soumises avec la proposition, le soumissionnaire a mentionné par inadvertance les positions K-028, K-029, K-030, K-031, K-037, E-002, E-003, P-002, P-003, V-002, V-003, G-002, G-003 et G-004.

En se référant à la DP à l'Addenda 1 de l'Appendice 1, l'index des profils de poste pour les ressources de base cités plus haut, 2 Qualifications, 2.a se lit comme suit: «Détenir une qualification AFAY ou une qualification équivalente obtenue auprès d'un autre institut de formation militaire de l'OTAN.».

Veillez confirmer que, pour ces postes ci-dessus, l'intention de la Couronne n'était pas d'ajouter une exigence pour que les personnes aient obtenu une qualification AFAY. De plus, veuillez confirmer que l'exigence sera modifiée comme suit: «Doit avoir obtenu une qualification AFAY, ou la qualification équivalente reconnue par les FAC».

**Réponse 52.b).** Non, pour les positions K-028, K-029, K-030, K-031, K-037, E-002, E-003, P-002, P-003, V-002, V-003, G -002, G-003 et G-004, le Canada n'a pas l'intention d'inclure une qualification AFAY. De plus, l'énoncé recommandé « *Détenir une qualification AFAY et une qualification AFAY ou des qualifications équivalentes reconnues par les FAC.* » est acceptable pour le Canada.

**Question 53 :** En ce qui concerne la sollicitation, nous avons la demande suivante:

La référence 1: DP, Partie 4, Pièce jointe 1, CTC.2.3, point (c) fait référence aux « stratégies de recrutement proactif pour les groupes de ressources indiqués au critère CTC.1.5 ». Nous ne sommes pas en mesure de localiser CTC.1.5, et nous n'avons pas trouvé de référence à des « stratégies de recrutement proactif » en dehors de la CTC.2.3. Veuillez fournir la référence à la bonne section de la DP.

**Réponse 53:** TC.1.5. est inexistant. Le point (c) de TC.2.3, pièce jointe 1, partie 4 de la DP devrait se référer à TC.1.4 concernant les catégories de ressources.

## **2. Modifier la date de clôture :**

Le Canada a accepté de modifier la date de clôture au **20 décembre 2017 à 2PM, heure normal de l'est.**

## **3. Dans la DP, Pièce jointe 1 de la Partie 4, Critères Techniques:**

**Critères techniques obligatoires:**

**SUPPRIMER ENTIÈREMENT TO.1, TO.2 ET TO.3**

**REEMPLACER PAR:**

<b>Critères d'expérience de l'entreprise</b>		
<b>Critères techniques obligatoires (TO)</b>		
	<b>Démonstration de la conformité</b>	
<b>TO.1</b>	<b><u>Recrutement</u></b> <p>Le soumissionnaire doit avoir une expérience contractuelle récente* dans le recrutement et le maintien en poste d'au moins 200 ressources soutenant simultanément plusieurs activités pendant une période supérieure ou équivalente à une (1) semaine** à un ou plusieurs clients externe***, tous situé au Canada. Les services doivent avoir été fournis pour un maximum de cinq (5) contrats.</p> <p>*on entend par expérience récente, une expérience acquise dans les cinq (5) dernières années à la date de clôture de la soumission. **une journée de travail est définie par une période de 7.5 heure par jour. *** le client externe est défini comme un client externe à la propre organisation du soumissionnaire. Les sociétés mères, filiales et filiales sont considérées comme internes</p> <p><b>Note au soumissionnaire :</b> Un arrangement en matière d'approvisionnement ou une offre à commandes n'est pas un contrat et, par conséquent, toute référence à ce type de document ne sera pas acceptée aux fins de l'évaluation de l'expérience contractuelle. Par exemple, si le soumissionnaire fait référence à son numéro d'AS de SPTS dans le but de démontrer son expérience selon les critères d'évaluation, le Canada ne tiendra pas compte de cette expérience parce qu'elle ne se rapporte pas à un contrat particulier.</p>	<p>Pour démontrer son expérience, le soumissionnaire doit fournir, au moins, les renseignements suivants pour chaque contrat pour lequel l'expérience acquise satisfait aux exigences de ce critère :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Le numéro du contrat;</li><li>2. La date d'octroi du contrat (jj/mm/aa)</li><li>3. Le nom du client externe et ses informations incluant son numéro de téléphone, adresse courriel et son adresse postale du bureau pour fin de référence;</li><li>4. Nombre de ressources fournis soutenant simultanément plusieurs activités;</li><li>5. Plage des dates que les ressources ont été fournis (note : cette plage de dates doit être identique dans les autres contrats pour lequel le soumissionnaire fait référence;</li><li>6. Description des services fournis par le soumissionnaire;</li><li>7. Lieu(x) ou les services ont été rendus dans le Canada.</li></ol>

<b>TO.2</b>	<p><b><u>Programme de formation</u></b></p> <p>Le soumissionnaire doit avoir une expérience contractuelle récente * fournissant les services suivants aux clients externes **, à l'appui des activités de formation et de développement des capacités, dans un contexte de défense *** :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Concevoir des programmes de formation ****;</li><li>2. Développer des programmes de formation;</li><li>3. Fournir des programmes de formation; et</li><li>4. Soutenir les programmes de formation.</li></ol> <p>Le soumissionnaire doit faire référence à un maximum de trois contrats afin de démontrer que l'expérience de fournir tous les services énumérés ci-dessus doit avoir été fourni.</p> <p>*on entend par expérience récente, une expérience acquise dans les cinq (5) dernières années à la date de clôture de la soumission.</p> <p>** le client externe est défini comme un client externe à la propre organisation du soumissionnaire. Les sociétés mères, filiales et filiales sont considérées comme internes</p> <p>***Le contexte de défense est défini comme un contrat avec le gouvernement fédéral canadien pour la production de matériel ou pour la prestation de services à la défense nationale.</p> <p>**** Les programmes de formation sont définis comme suit:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>i. des exercices complexes comportant la formation d'un <b>quartier général de brigade et / ou</b> d'un groupement tactique dans une brigade interarmées, inter organismes, multinationale ou partenaire (IIMP), <b>au sein de leurs unités de brigade et en ce qui concerne un groupement tactique</b>, et leurs groupes logistiques; Composants; et</li><li>ii. la formation d'une organisation canadienne de plus haut niveau dans un environnement synthétique et / ou non synthétique dans l'ensemble des opérations <b>nationales et internationales</b>.</li></ol>	<p>Pour démontrer son expérience, le soumissionnaire doit fournir, au moins, les renseignements suivants pour chaque contrat pour lequel l'expérience acquise satisfait aux exigences de ce critère :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Le numéro du contrat;</li><li>2. La date d'octroi du contrat (jj/mm/aa)</li><li>3. Le nom du client externe et ses informations incluant son numéro de téléphone, adresse courriel et son adresse postale du bureau pour fin de référence;</li><li>4. Démonstration du soutien à des activités de formation et de développement des capacités dans un contexte de défense comprenant tous les services énumérés aux points 1, 2, 3 et 4.</li></ol>

<b>TO.3</b>	<p><b><u>Emplacement des ressources</u></b></p> <p>Le soumissionnaire doit avoir une expérience contractuelle récente * dans la fourniture des services d'un minimum de 100 ressources dédiées à la conception de formation, le développement et la livraison de programmes de formation répartis dans au moins deux (2) provinces canadiennes, pendant une durée d'au moins un (1) mois.</p> <p>Le soumissionnaire doit faire référence à un maximum de cinq (5) contrats dans lesquels il démontre l'exigence ci-dessus.</p> <p>*on entend par expérience récente, une expérience acquise dans les cinq (5) dernières années à la date de clôture de la soumission.</p>	<p>Pour démontrer son expérience, le soumissionnaire doit fournir, au moins, les renseignements suivants pour chaque contrat pour lequel l'expérience acquise satisfait aux exigences de ce critère :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Le numéro du contrat;</li><li>2. La date d'octroi du contrat (jj/mm/aa)</li><li>3. Le nom du client externe et ses informations incluant son numéro de téléphone, adresse courriel et son adresse postale du bureau pour fin de référence;</li><li>4. Une répartition du nombre de ressources fournies pour chaque contrat pour lequel le soumissionnaire fait référence;</li><li>5. une brève description du contrat qui démontre que le travail était à l'appui des programmes de formation, y compris les provinces canadiennes où le travail a été effectué.</li></ol>
-------------	---	---

**4. Dans la DDP, Pièce jointe de la Partie 4, Critère Technique :**

**Critère technique cotés:**

**SUPPRIMER ENTièrement TC.1.1, TC.1.2, TC.1.3 ET TC.1.4**

**REEMPLACER PAR:**

<b>Critère technique cotés</b>			
<b>TC.1.1 Expérience du soumissionnaire</b>			
<b>Maximum: 2550 points. Marque de passage minimale: 1550 points</b>			
<b>TC.1.1</b>	<b><u>Recrutement</u></b> Le soumissionnaire doit démontrer comment il dépasse le nombre minimal de 200 ressources requises dans le TO.1, en utilisant uniquement les contrats fournis en référence contre à MT.1.		Des points seront attribués pour l'expérience démontrée qui satisfait aux exigences du nombre de ressources comme suit:  200 ressources ou moins = 0 point  201 à 300 ressources = 150 points  301 à 400 ressources = 300 points  401 à 500 ressources = 450 points  501 à 600 ressources = 600 points  601+ ressources = 750 points  <b>Maximum de Points: 750</b>
<b>TC.1.2</b>	<b><u>Programmes de formation</u></b> Des programmes de formation Le soumissionnaire doit démontrer comment les services fournis dans le cadre des contrats référencés par rapport au MT.2 incluaient un ou plusieurs des programmes de formation suivants:  <b>a)</b> Les activités de simulation virtuelle (veuillez-vous reporter à la section 2.1.1 de l'EDT pour la définition);  <b>b)</b> Les activités de simulation en direct (veuillez-vous reporter à la section 2.1.2 de l'EDT pour la définition);		Des points seront attribués pour l'expérience démontrée qui satisfait aux exigences de de programmes de formation comme suit:  Aucun = 0 point  a. Simulation virtuelle: i. 1 programme de formation: 50 points ii. 2 programmes de formation: 100 points iii. 3 programme de formation: 250: points  b. Simulation en direct:

	<p><b>c)</b> Activités de simulation constructive (veuillez-vous reporter à la section 2.1.3 de l'EDT pour la définition).</p>		<p>i. 1 programme de formation: 50 points ii. 2 programmes de formation: 100 points iii. 3 programme de formation: 250: points</p> <p>c. Simulation constructive i. 1 programme de formation: 50 points ii. 2 programmes de formation: 100 points iii. 3 programme de formation: 250: points</p> <p><b>Points maximum: 750 points</b></p>
<b>TC.1.3</b>	<p><b>Emplacement des ressources</b></p> <p>Le soumissionnaire devrait démontrer comment il dépasse le nombre minimal de 2 provinces exigé dans le TO.3, en utilisant uniquement les contrats fournis en référence contre TO.3.</p>		<p>Pour chaque province ou les ressources ont été employés en extension des contrats fournis au TO.3, les points seront attribués comme suit .</p> <p>2 provinces canadienne = 0 point</p> <p>3 provinces canadienne = 200 points</p> <p>4 provinces canadienne = 350 points</p> <p><b>Points Maximum: 350 points</b></p>
<b>TC.1.4</b>	<p><b>Volets de recrutement</b></p> <p>Le soumissionnaire devrait avoir une expérience contractuelle récente* en, en recrutement d' un minimum de 200 ressources soutenant simultanément plusieurs activités dans un contexte de défense **, dans un (1) ou plus des volets de recrutement suivants:</p> <p>a) Volet 1: Support informatique, Programmation, Synthétique Simulation d'environnement; et / ou</p> <p>b) Volet 2: Livraison d'exercices</p>	<p>Pour démontrer son expérience, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour chaque contrat auquel il fait référence pour répondre à ce critère:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le numéro du contrat;</li> <li>2. La date d'octroi du contrat (jj/mm/aa)</li> <li>3. Le nom du client externe et ses informations incluant son numéro de téléphone, adresse</li> </ol>	<p>Des points seront attribués pour l'expérience démontrée qui satisfait aux exigences de ce critère comme suit:</p> <p>Expérience démontrer dans seulement Volet 1 <b>ou</b> Volet 2 = 50 Points</p> <p>Expérience démontrer dans les deux (2) volets Volet 1 <b>et</b> Volet 2 = 200 points</p> <p><b>Points Maximum: 200 points</b></p>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-163226/D  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-163226

Amd. No. - N° de la modif.  
013  
File No. - N° du dossier  
402ZG.W8486-163226

Buyer ID - Id de l'acheteur  
402ZG  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

	<p>et développement de capacités au sein de la vie, virtuel et environnements constructifs</p> <p>Le soumissionnaire devrait démontrer comment il a appliqué l'exigence ci-dessus dans un ou plusieurs contrats jusqu'à un maximum de cinq (5) contrats</p> <p>*on entend par expérience récente, une expérience acquise dans les cinq (5) dernières années à la date de clôture de la soumission.</p> <p>**Le contexte de défense est défini comme un contrat avec le gouvernement fédéral canadien pour la production de matériel ou pour la prestation de services à la défense nationale.</p>	<p>courriel et son adresse postale du bureau pour fin de référence;</p> <p>4. Une répartition du nombre de ressources fournies au soutien à des activités de formation et de développement des capacités dans un contexte de défense dans un ou plus des volets énumérés au point a ou b.</p>	
--	---	---	--

---

**All other terms and conditions remain unchanged**

---